



## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

#### DÉLIBÉRATION N°2519

**OBJET : Souscription des emprunts au titre de l'exercice 2022  
Budget ASSAINISSEMENT**

**L'an Deux Mille Vingt et Deux et le 5 du mois de juillet de 18 h 00 à 20 h 00**, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du Conseil Départemental de l'Ariège en raison des contraintes sanitaires, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente du SMDEA.

**PRÉSENTS** : : BERDOU Raymond, BLASQUEZ Jérôme, BESNARD Daniel, BOIX Jean-Pierre, CLAIN Elisabeth, COMBRES Jean-Claude, ESCANDE Jacques, Eychenne Joëlle, FERRE Jean-Paul, GONCALVES Daniel, LAFFONT Patrick, MAYODON Alain, METGE Alain, TEQUI Christine, VIDAL André, VIEL Pierre.

**EXCUSÉS** : BENABENT Henri, COURET Jean-Luc, LOUBET Christian, MARETTE Louis, ROCHET Alain, SANCHEZ Marc, SERRES Jean-Claude, SOLER Jean-Michel.

**ABSENTS** : GARNIER Alain, MAGDALOU Francis, PORTET Thierry.

**PROCURATIONS** : BENABENT Henri donne pouvoir à BESNARD Daniel  
COURET Jean-Luc donne pouvoir à GONCALVES Daniel  
LOUBET Christian donne pouvoir à MAYODON Alain  
MARETTE Louis donne pouvoir à VIDAL André  
ROCHET Alain donne pouvoir à BOIX Jean-Pierre  
SANCHEZ Marc donne pouvoir à METGE Alain  
SERRES Jean-Claude donne pouvoir à ESCANDE Jacques  
SOLER Jean-Michel donne pouvoir à TEQUI Christine

Madame la Présidente, rappelle pour mémoire que le besoin de financement défini au stade du budget primitif était le suivant :

- Budget principal : 1 575 361 €
- Budget de l'eau potable : 4 367 116 €
- Budget de l'assainissement : 2 221 197.50 €
- Budget du service public de l'assainissement non collectif : 0 €
- Plan Pluriannuel d'Investissement (usine des eaux de Carbonne 2022-2024) : 4 600 000 €

Madame la Présidente précise, qu'après le vote à l'unanimité de la Décision modificative par l'Assemblée générale en date du 7 juillet 2022, les crédits inscrits au titre de la souscription d'emprunt sont portés comme suit :

- Budget principal : 1 575 361 € ; inchangé
- **Budget de l'eau potable : 4 474 916,58 €**
- **Budget de l'assainissement : 2 457 097.50 €**
- Budget du service public de l'assainissement non collectif : 0 € ; inchangé
- Plan Pluriannuel d'Investissement (usine des eaux de Carbonne 2022-2024) : 4 600 000 € ; inchangé

Le budget de l'assainissement concentre les crédits d'investissement alloués en matière de réalisation d'équipements de production et de réseaux.

Les crédits d'investissement concernent à la fois les opérations ponctuelles et les opérations majeures telles que votées dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement en 2021 couvrant les années 2021- 2026.

Madame la Présidente après avis de la Commission Administrative et financière du SMDEA09 propose d'emprunter 2 457 095 € (deux millions quatre cent cinquante sept mille quatre vingt quinze euros), afin d'exécuter les projets inscrits à la section d'investissement votée lors du Budget de l'assainissement.

Suite à la consultation lancée auprès de l'ensemble des acteurs bancaires, privés comme public, l'Agence France locale est retenu pour un prêt à taux fixe de 2.75%. Le calcul des taux d'intérêts s'effectuera de la façon suivante : base exacte/360

L'emprunt portera sur une durée de 40 ans. Les échéances seront trimestrielles. Le remboursement du capital s'effectuera à de manière constante.

Oui l'exposé de Madame la Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

▪ **APPROUVE,**

La souscription d'un emprunt de 2 457 095 euros à l'Agence France Locale relatif au budget de l'assainissement au titre de l'exercice 2022 dans les conditions définies à la présente.

▪ **AUTORISE,**

Madame la Présidente, à signer un emprunt de 2 457 095 euros auprès de l'Agence France Locale relatif au budget assainissement au titre de l'exercice 2022.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and a vertical stroke, ending in a hook.

**La Présidente du SMDEA,**

**Christine TÉQUI**